



Préavis bail location pour incompatibilité grossesse-douche

Par **justit54**, le **14/02/2009** à **17:02**

Bonjour,rnrnMa question va paraître stupide, mais je souhaiterais savoir la chose suivante.rnEst-ce qu'il est possible de raccourcir le préavis de départ du logement pour une raison matérielle. Ma femme est enceinte, la cabine de douche de l'appartement est très étroite; de ce fait ma femme rencontre des difficultés à entrer dans la douche et également se doucher. C'est pourquoi un délai de 3 mois de préavis n'est pas envisageable. rnMerci de votre réponse.

Par **Paula**, le **15/02/2009** à **10:12**

Bonjour,rnrnLa question n'est pas stupide du tout, bien au contraire.rnrnDans la Loi, ce n'est pas prévu, mais avec l'accord du propriétaire c'est tout à fait possible.rnCordialement